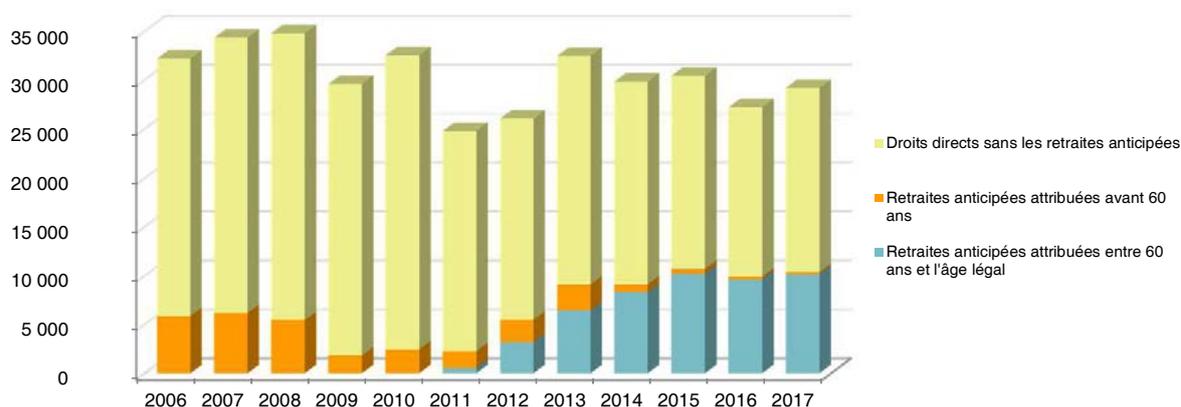




Retraités résidant en Carsat Bourgogne-Franche-Comté

Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	15 276	21 590	36 866
Droits directs (retraites personnelles)	14 026	15 133	29 159
Droits dérivés (retraites de réversion)	1 250	6 457	7 707
Attributions du minimum vieillesse ⁽²⁾	657	835	1 492

Évolution des attributions de droits directs et retraites anticipées depuis 2006



Retraites anticipées et mesures dérogatoires	7 026	3 314	10 340
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	61,6 ans	62,5 ans	62,1 ans
Droits dérivés	75,3 ans	73,3 ans	73,6 ans
Proportions par rapport aux droits directs contributifs			
Pensions à taux réduit	6,2%	10,9%	8,7%
Retraités bénéficiant d'une surcote	10,3%	10,5%	10,4%
Polypensionnés	43,4%	34,7%	38,9%

Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	283 451	355 238	638 689
Retraités percevant un droit direct seul	272 420	243 513	515 933
Retraités percevant un droit dérivé seul	1 725	16 534	18 259
Retraités percevant les deux à la fois	9 306	95 191	104 497
Minimum vieillesse ⁽³⁾	2,2%	2,3%	2,3%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	65 325	24 329	89 654
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	72,6 ans	74,8 ans	73,8 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽⁴⁾	806 €	632 €	709 €
Montant global mensuel moyen de la pension servie aux retraités ayant une carrière complète au régime général ⁽⁵⁾	1 143 €	966 €	1 061 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	17,9%	52,1%	36,6%

¹ Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.

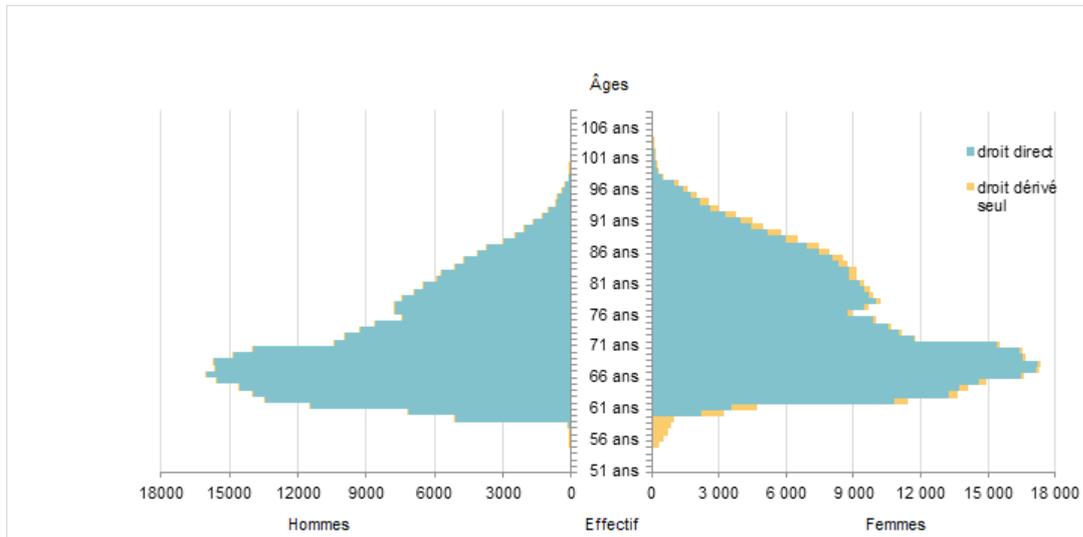
² Dénombrement des allocations du minimum vieillesse.

³ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

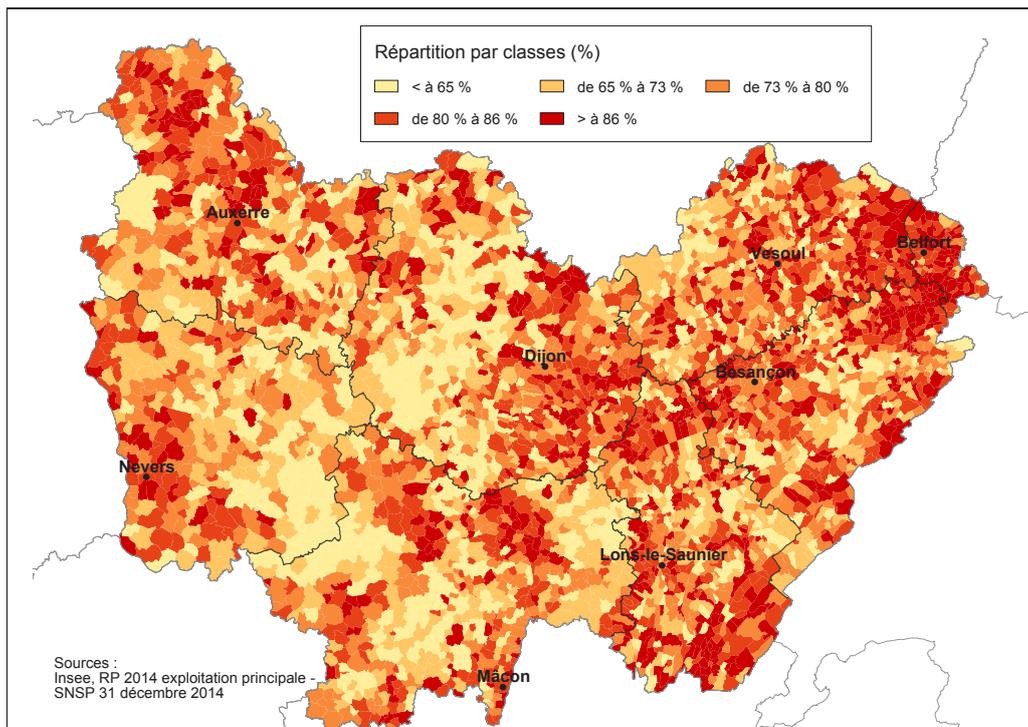
⁴ Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels.
Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

⁵ Pensions de droit direct calculées à taux plein et sans prorata de durée d'assurance au régime général.

Pyramide des âges des résidents



Retraités du régime général par rapport à la population des 60 ans et plus par commune dans la Carsat Bourgogne-Franche-Comté



Prestataires payés par la Carsat Bourgogne-Franche-Comté

Répartition par département de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
21 - Côte-d'Or	45 297	57 840	103 137
25 - Doubs	47 158	57 857	105 015
39 - Jura	25 528	31 675	57 203
58 - Nièvre	20 847	28 097	48 944
70 - Haute-Saône	23 739	28 149	51 888
71 - Saône-et-Loire	56 575	71 431	128 006
89 - Yonne	30 468	37 900	68 368
90 - Territoire-de-Belfort	12 638	14 948	27 586
Total Carsat Bourgogne et Franche-Comté	262 250	327 897	590 147
Total hors Carsat Bourgogne et Franche-Comté	35 166	39 423	74 589
Ensemble des prestataires	297 416	367 320	664 736

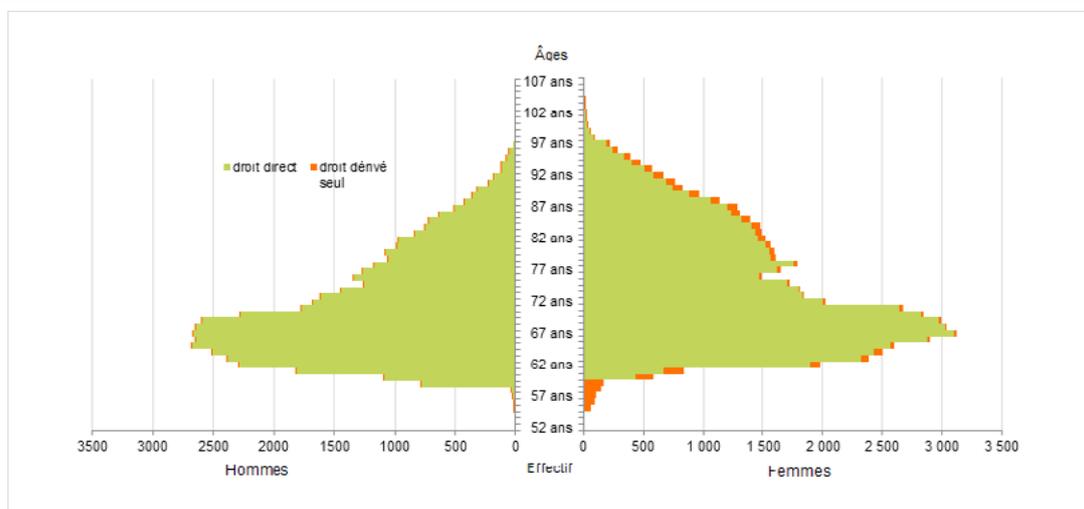


Retraités résidant dans le département

Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	2 590	3 759	6 349
Droits directs (retraites personnelles)	2 399	2 721	5 120
Droits dérivés (retraites de réversion)	191	1 038	1 229
Attributions du minimum vieillesse ⁽²⁾	118	139	257
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	1 114	653	1 767
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	61,9 ans	62,5 ans	62,2 ans
Droits dérivés	73,9 ans	73,5 ans	73,5 ans
Proportions par rapport aux droits directs contributifs			
Polypensionnés	44,7%	33,8%	38,9%

Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	47 638	61 222	108 860
Retraités percevant un droit direct seul	46 036	43 619	89 655
Retraités percevant un droit dérivé seul	245	2 658	2 903
Retraités percevant les deux à la fois	1 357	14 945	16 302
Minimum vieillesse ⁽³⁾	2,3%	2,1%	2,2%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	10 798	4 924	15 722
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	72,6 ans	74,8 ans	73,8 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽⁴⁾	778 €	636 €	698 €
Montant global mensuel moyen de la pension servie aux retraités ayant une carrière complète au régime général ⁽⁵⁾	1 159 €	989 €	1 075 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	19,5%	48,4%	35,5%

Pyramide des âges des résidents



¹ Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.

² Dénombrement des allocations du minimum vieillesse.

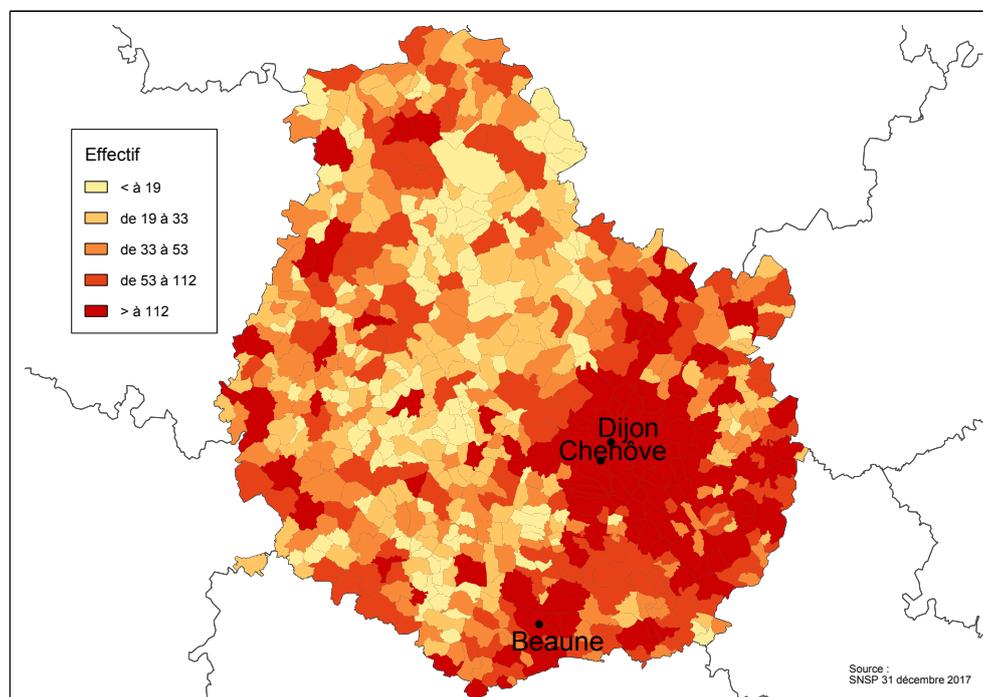
³ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

⁴ Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels.
Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

⁵ Pensions de droit direct calculées à taux plein et sans prorata de durée d'assurance au régime général.



Retraités du régime général par commune



Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Dijon			
Nombre total de retraités	10 923	15 824	26 747
Retraités percevant un droit direct seul	10 629	11 137	21 766
Retraités percevant un droit dérivé seul	26	673	699
Retraités percevant les deux à la fois	268	4 014	4 282
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	4,5%	2,9%	3,6%
Beaune			
Nombre total de retraités	2 017	2 834	4 851
Retraités percevant un droit direct seul	1 948	1 896	3 844
Retraités percevant un droit dérivé seul	11	135	146
Retraités percevant les deux à la fois	58	803	861
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	2,5%	2,3%	2,4%
Chenôve			
Nombre total de retraités	1 268	1 765	3 033
Retraités percevant un droit direct seul	1 217	1 142	2 359
Retraités percevant un droit dérivé seul	1	96	97
Retraités percevant les deux à la fois	50	527	577
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	5,6%	4,9%	5,2%

¹ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

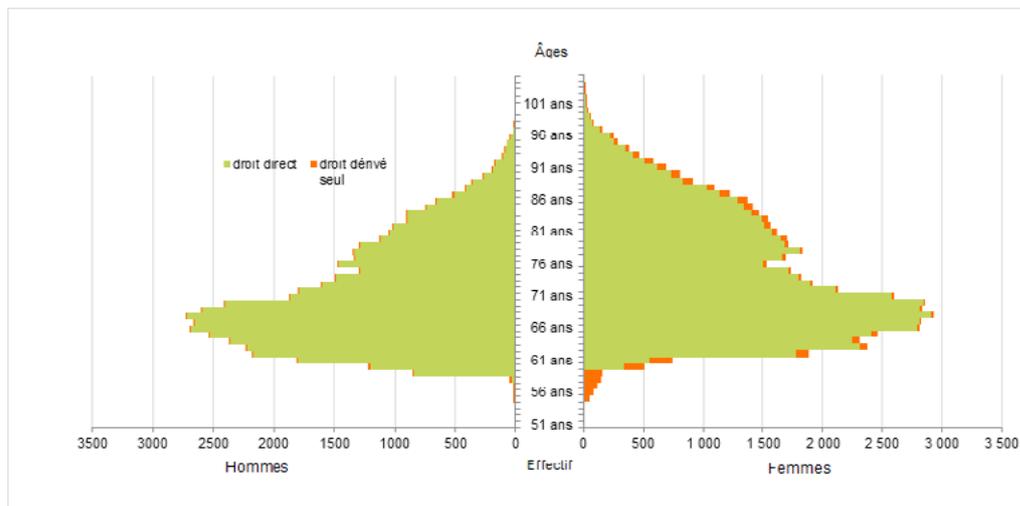


Retraités résidant dans le département

Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	2 600	3 652	6 252
Droits directs (retraites personnelles)	2 391	2 572	4 963
Droits dérivés (retraites de réversion)	209	1 080	1 289
Attributions du minimum vieillesse ⁽²⁾	103	136	239
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	1 159	544	1 703
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	61,7 ans	62,5 ans	62,1 ans
Droits dérivés	75,6 ans	73,8 ans	74,1 ans
Proportions par rapport aux droits directs contributifs			
Polypensionnés	46,2%	37,1%	41,4%

Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	48 539	59 880	108 419
Retraités percevant un droit direct seul	46 778	41 139	87 917
Retraités percevant un droit dérivé seul	265	2 606	2 871
Retraités percevant les deux à la fois	1 496	16 135	17 631
Minimum vieillesse ⁽³⁾	2,3%	2,2%	2,2%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	9 975	3 802	13 777
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	72,8 ans	74,8 ans	73,9 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽⁴⁾	842 €	645 €	734 €
Montant global mensuel moyen de la pension servie aux retraités ayant une carrière complète au régime général ⁽⁵⁾	1 158 €	970 €	1 074 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	16,0%	49,9%	34,4%

Pyramide des âges des résidents



¹ Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.

² Dénombrement des allocations du minimum vieillesse.

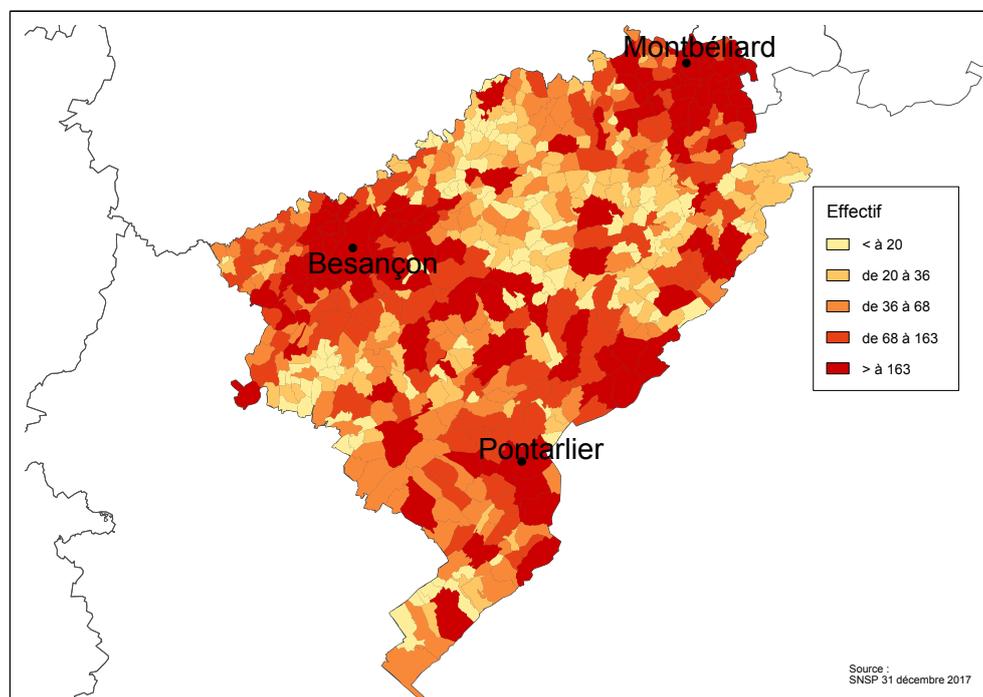
³ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

⁴ Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels.
Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

⁵ Pensions de droit direct calculées à taux plein et sans prorata de durée d'assurance au régime général.



Retraités du régime général par commune



Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Besançon			
Nombre total de retraités	8 231	12 438	20 669
Retraités percevant un droit direct seul	7 967	8 521	16 488
Retraités percevant un droit dérivé seul	18	535	553
Retraités percevant les deux à la fois	246	3 382	3 628
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	5,8%	4,1%	4,8%
Montbéliard			
Nombre total de retraités	2 406	3 034	5 440
Retraités percevant un droit direct seul	2 322	1 902	4 224
Retraités percevant un droit dérivé seul	6	190	196
Retraités percevant les deux à la fois	78	942	1 020
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	4,2%	4,2%	4,2%
Pontarlier			
Nombre total de retraités	1 524	2 208	3 732
Retraités percevant un droit direct seul	1 445	1 500	2 945
Retraités percevant un droit dérivé seul	7	78	85
Retraités percevant les deux à la fois	72	630	702
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	3,0%	2,5%	2,7%

¹ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

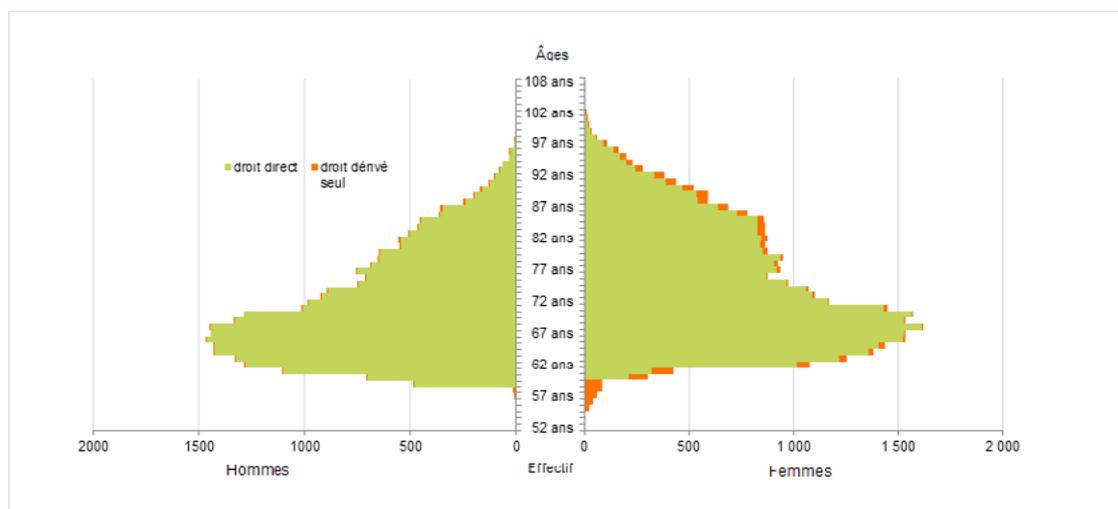


Retraités résidant dans le département

Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	1 490	1 983	3 473
Droits directs (retraites personnelles)	1 373	1 433	2 806
Droits dérivés (retraites de réversion)	117	550	667
Attributions du minimum vieillesse ⁽²⁾	54	78	132
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	693	313	1 006
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	61,6 ans	62,4 ans	62,0 ans
Droits dérivés	76,8 ans	73,6 ans	74,1 ans
Proportions par rapport aux droits directs contributifs			
Polypensionnés	44,6%	37,5%	40,9%

Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	27 204	33 720	60 924
Retraités percevant un droit direct seul	26 120	23 178	49 298
Retraités percevant un droit dérivé seul	197	1 476	1 673
Retraités percevant les deux à la fois	887	9 066	9 953
Minimum vieillesse ⁽³⁾	2,1%	2,2%	2,2%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	5 950	2 172	8 122
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	72,8 ans	75,0 ans	74,0 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽⁴⁾	777 €	621 €	691 €
Montant global mensuel moyen de la pension servie aux retraités ayant une carrière complète au régime général ⁽⁵⁾	1 141 €	950 €	1 050 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	19,7%	53,3%	38,0%

Pyramide des âges des résidents



¹ Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.

² Dénombrement des allocations du minimum vieillesse.

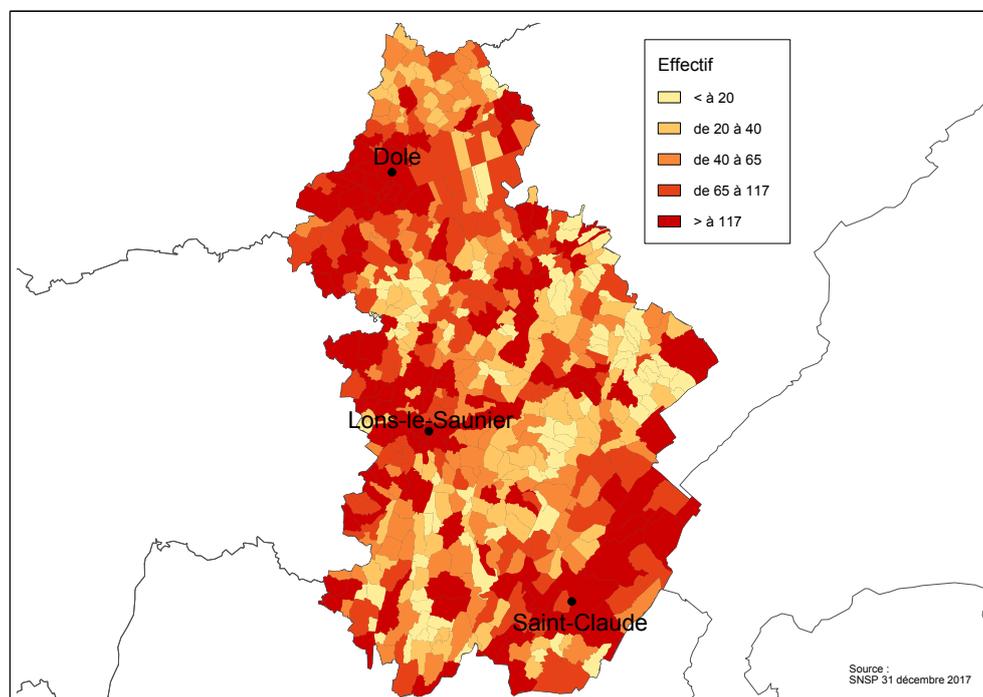
³ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

⁴ Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels.
Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

⁵ Pensions de droit direct calculées à taux plein et sans prorata de durée d'assurance au régime général.



Retraités du régime général par commune



Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Dole			
Nombre total de retraités	2 369	3 440	5 809
Retraités percevant un droit direct seul	2 292	2 237	4 529
Retraités percevant un droit dérivé seul	4	175	179
Retraités percevant les deux à la fois	73	1 028	1 101
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	4,4%	3,9%	4,1%
Lons-le-Saunier			
Nombre total de retraités	1 814	2 928	4 742
Retraités percevant un droit direct seul	1 730	1 869	3 599
Retraités percevant un droit dérivé seul	14	112	126
Retraités percevant les deux à la fois	70	947	1 017
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	7,2%	5,5%	6,1%
Saint-Claude			
Nombre total de retraités	1 063	1 342	2 405
Retraités percevant un droit direct seul	1 016	856	1 872
Retraités percevant un droit dérivé seul	5	36	41
Retraités percevant les deux à la fois	42	450	492
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	5,1%	2,4%	3,6%

¹ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

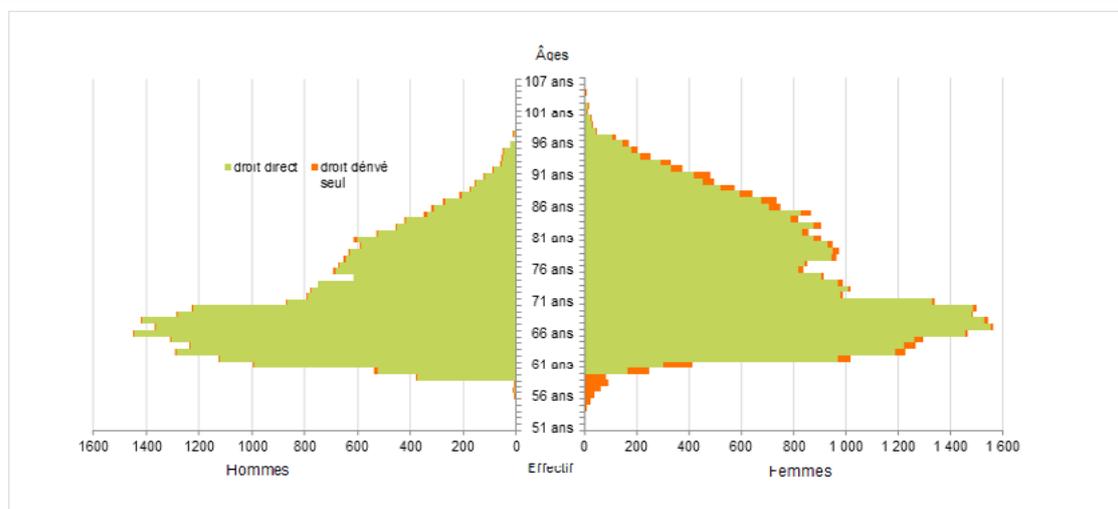


Retraités résidant dans le département

Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	1 262	1 898	3 160
Droits directs (retraites personnelles)	1 145	1 293	2 438
Droits dérivés (retraites de réversion)	117	605	722
Attributions du minimum vieillesse ⁽²⁾	61	90	151
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	522	266	788
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	61,6 ans	62,6 ans	62,2 ans
Droits dérivés	75,7 ans	73,0 ans	73,4 ans
Proportions par rapport aux droits directs contributifs			
Polypensionnés	45,6%	34,1%	39,5%

Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	24 650	32 774	57 424
Retraités percevant un droit direct seul	23 545	21 881	45 426
Retraités percevant un droit dérivé seul	176	1 536	1 712
Retraités percevant les deux à la fois	929	9 357	10 286
Minimum vieillesse ⁽³⁾	2,2%	2,7%	2,5%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	5 587	2 106	7 693
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	72,7 ans	75,3 ans	74,2 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽⁴⁾	741 €	621 €	672 €
Montant global mensuel moyen de la pension servie aux retraités ayant une carrière complète au régime général ⁽⁵⁾	1 104 €	963 €	1 035 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	21,0%	51,8%	38,3%

Pyramide des âges des résidents



¹ Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.

² Dénombrement des allocations du minimum vieillesse.

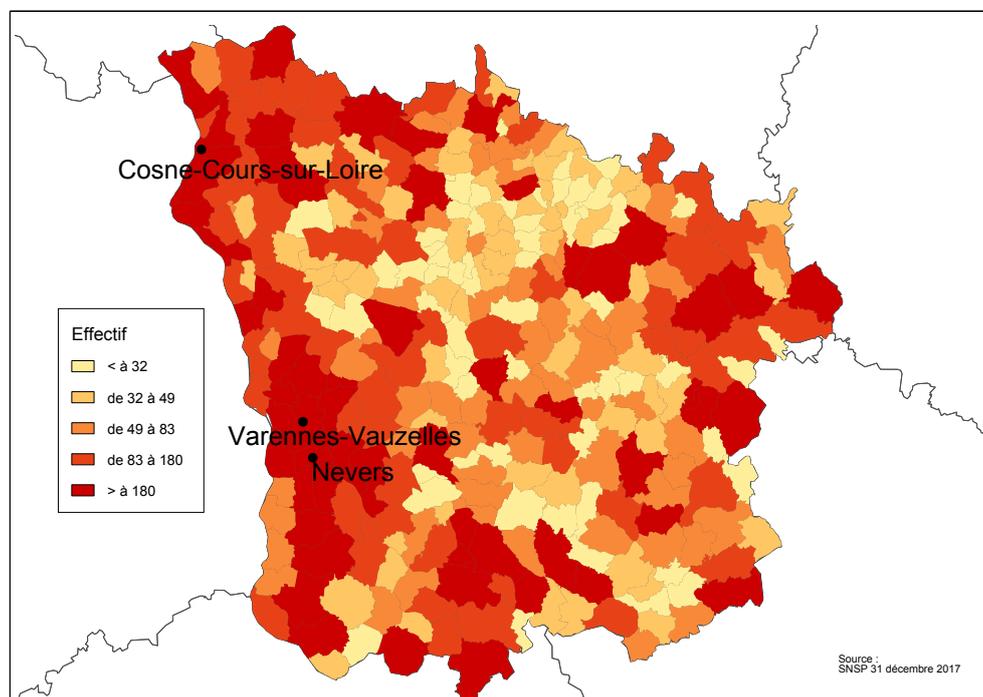
³ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

⁴ Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels.
Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

⁵ Pensions de droit direct calculées à taux plein et sans prorata de durée d'assurance au régime général.



Retraités du régime général par commune



Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Nevers			
Nombre total de retraités	3 385	5 297	8 682
Retraités percevant un droit direct seul	3 237	3 380	6 617
Retraités percevant un droit dérivé seul	11	251	262
Retraités percevant les deux à la fois	137	1 666	1 803
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	5,7%	5,3%	5,4%
Cosne-Cours-sur-Loire			
Nombre total de retraités	1 367	1 854	3 221
Retraités percevant un droit direct seul	1 302	1 197	2 499
Retraités percevant un droit dérivé seul	4	78	82
Retraités percevant les deux à la fois	61	579	640
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	1,7%	2,5%	2,2%
Varennes-Vauzelles			
Nombre total de retraités	1 133	1 638	2 771
Retraités percevant un droit direct seul	1 098	1 099	2 197
Retraités percevant un droit dérivé seul	3	54	57
Retraités percevant les deux à la fois	32	485	517
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	0,4%	2,1%	1,4%

¹ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

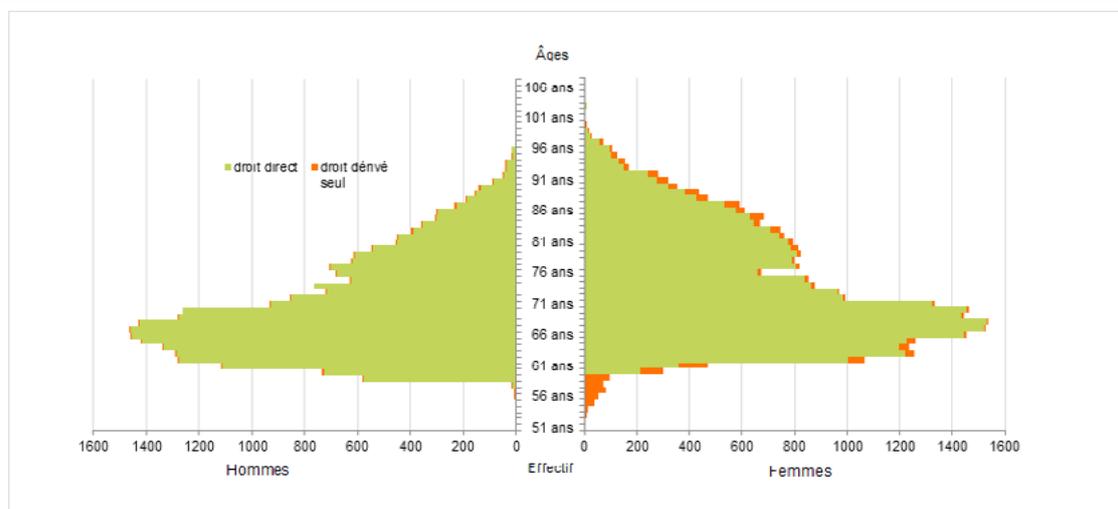


Retraités résidant dans le département

Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	1 466	1 918	3 384
Droits directs (retraites personnelles)	1 326	1 365	2 691
Droits dérivés (retraites de réversion)	140	553	693
Attributions du minimum vieillesse ⁽²⁾	50	77	127
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	762	308	1 070
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	61,3 ans	62,4 ans	61,9 ans
Droits dérivés	75,2 ans	72,4 ans	72,9 ans
Proportions par rapport aux droits directs contributifs			
Polypensionnés	40,5%	30,4%	35,4%

Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	25 030	29 745	54 775
Retraités percevant un droit direct seul	23 927	20 287	44 214
Retraités percevant un droit dérivé seul	165	1 462	1 627
Retraités percevant les deux à la fois	938	7 996	8 934
Minimum vieillesse ⁽³⁾	1,8%	2,4%	2,2%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	6 410	2 192	8 602
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	72,0 ans	74,1 ans	73,1 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽⁴⁾	811 €	630 €	713 €
Montant global mensuel moyen de la pension servie aux retraités ayant une carrière complète au régime général ⁽⁵⁾	1 115 €	942 €	1 039 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	16,9%	55,1%	37,2%

Pyramide des âges des résidents



¹ Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.

² Dénombrement des allocations du minimum vieillesse.

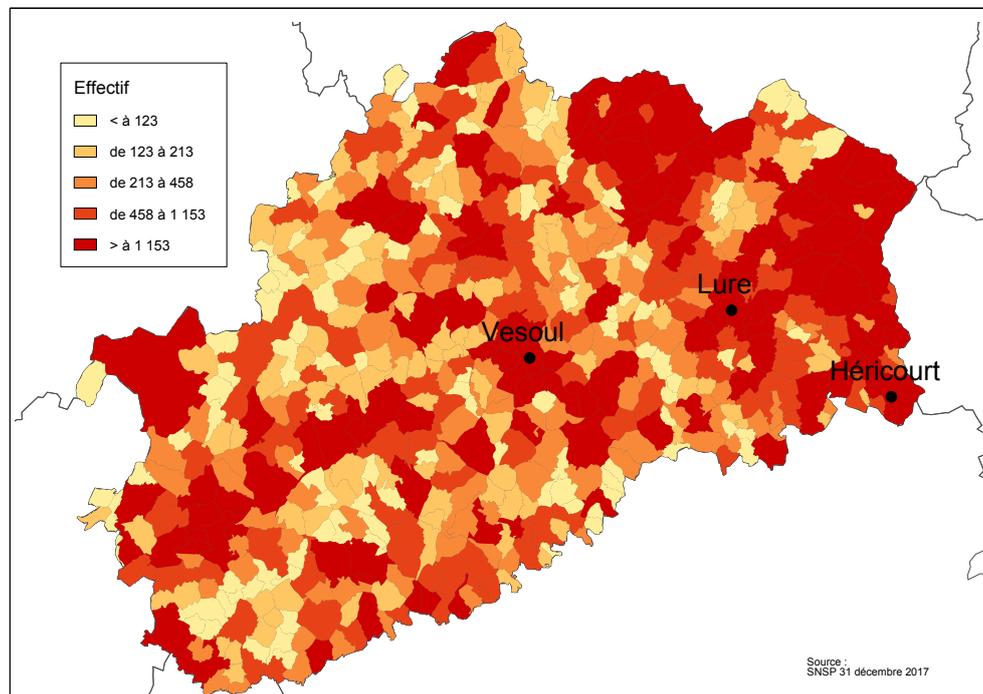
³ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

⁴ Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels.
Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

⁵ Pensions de droit direct calculées à taux plein et sans prorata de durée d'assurance au régime général.



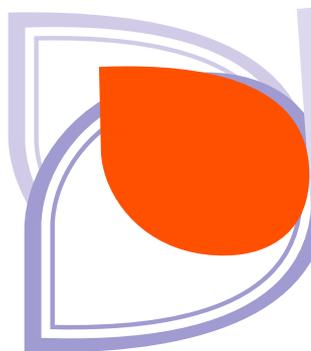
Retraités du régime général par commune



Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Vesoul			
Nombre total de retraités	1 566	2 333	3 899
Retraités percevant un droit direct seul	1 512	1 510	3 022
Retraités percevant un droit dérivé seul	3	124	127
Retraités percevant les deux à la fois	51	699	750
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	7,5%	6,7%	7,0%
Héricourt			
Nombre total de retraités	1 091	1 277	2 368
Retraités percevant un droit direct seul	1 034	811	1 845
Retraités percevant un droit dérivé seul	3	60	63
Retraités percevant les deux à la fois	54	406	460
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	2,3%	2,9%	2,6%
Lure			
Nombre total de retraités	742	1 041	1 783
Retraités percevant un droit direct seul	717	655	1 372
Retraités percevant un droit dérivé seul	1	55	56
Retraités percevant les deux à la fois	24	331	355
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	3,2%	5,3%	4,4%

¹ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

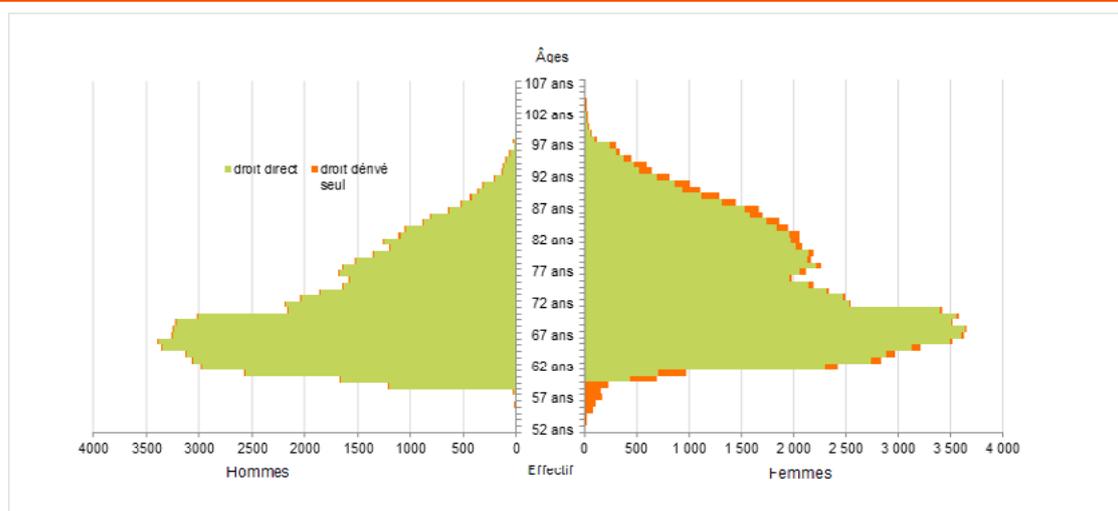


Retraités résidant dans le département

Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	3 244	4 618	7 862
Droits directs (retraites personnelles)	2 971	3 119	6 090
Droits dérivés (retraites de réversion)	273	1 499	1 772
Attributions du minimum vieillesse ⁽²⁾	121	171	292
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	1 617	649	2 266
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	61,5 ans	62,6 ans	62,0 ans
Droits dérivés	75,5 ans	73,4 ans	73,7 ans
Proportions par rapport aux droits directs contributifs			
Polypensionnés	40,1%	33,9%	36,9%

Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	61 272	77 175	138 447
Retraités percevant un droit direct seul	58 768	52 263	111 031
Retraités percevant un droit dérivé seul	438	4 078	4 516
Retraités percevant les deux à la fois	2 066	20 834	22 900
Minimum vieillesse ⁽³⁾	2,1%	2,3%	2,2%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	15 389	4 793	20 182
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	72,5 ans	75,0 ans	73,9 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽⁴⁾	820 €	605 €	700 €
Montant global mensuel moyen de la pension servie aux retraités ayant une carrière complète au régime général ⁽⁵⁾	1 141 €	941 €	1 055 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	17,5%	58,7%	40,0%

Pyramide des âges des résidents



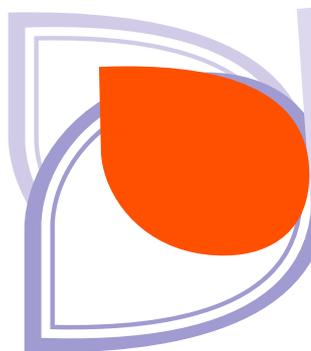
¹ Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.

² Dénombrement des allocations du minimum vieillesse.

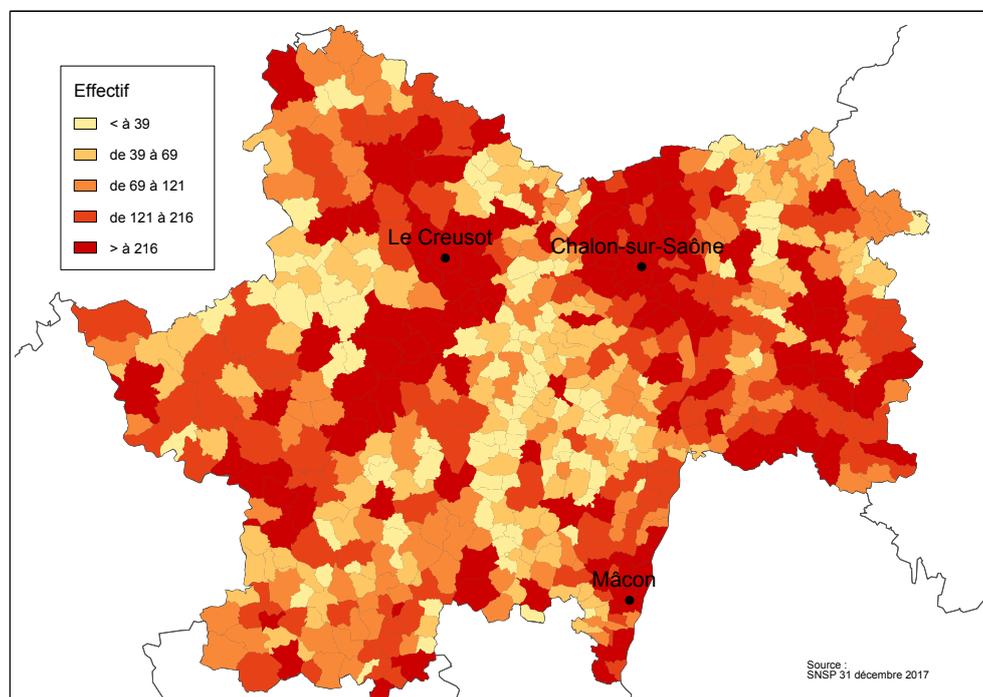
³ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

⁴ Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels.
Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

⁵ Pensions de droit direct calculées à taux plein et sans prorata de durée d'assurance au régime général.



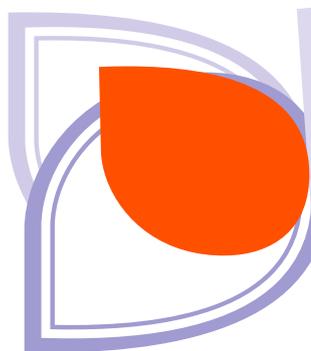
Retraités du régime général par commune



Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Chalon-sur-Saône			
Nombre total de retraités	4 280	6 500	10 780
Retraités percevant un droit direct seul	4 122	4 010	8 132
Retraités percevant un droit dérivé seul	10	335	345
Retraités percevant les deux à la fois	148	2 155	2 303
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	6,8%	4,1%	5,2%
Mâcon			
Nombre total de retraités	3 353	4 681	8 034
Retraités percevant un droit direct seul	3 180	3 131	6 311
Retraités percevant un droit dérivé seul	19	231	250
Retraités percevant les deux à la fois	154	1 319	1 473
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	6,5%	5,9%	6,1%
Creusot (Le)			
Nombre total de retraités	2 690	3 664	6 354
Retraités percevant un droit direct seul	2 591	2 066	4 657
Retraités percevant un droit dérivé seul	6	261	267
Retraités percevant les deux à la fois	93	1 337	1 430
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	3,3%	3,1%	3,2%

¹ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

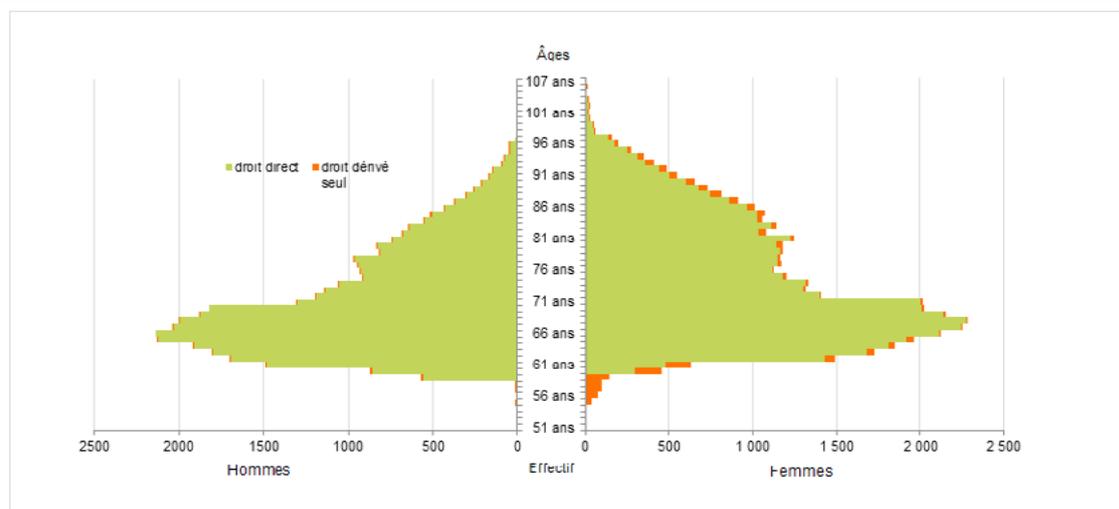


Retraités résidant dans le département

Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	1 926	2 777	4 703
Droits directs (retraites personnelles)	1 764	1 965	3 729
Droits dérivés (retraites de réversion)	162	812	974
Attributions du minimum vieillesse ⁽²⁾	127	101	228
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	780	457	1 237
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	61,8 ans	62,4 ans	62,2 ans
Droits dérivés	75,3 ans	72,6 ans	73,1 ans
Proportions par rapport aux droits directs contributifs			
Polypensionnés	46,1%	36,5%	41,1%

Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	35 819	44 851	80 670
Retraités percevant un droit direct seul	34 372	31 105	65 477
Retraités percevant un droit dérivé seul	206	1 938	2 144
Retraités percevant les deux à la fois	1 241	11 808	13 049
Minimum vieillesse ⁽³⁾	2,5%	2,3%	2,4%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	8 171	3 368	11 539
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	72,5 ans	74,7 ans	73,7 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽⁴⁾	782 €	652 €	710 €
Montant global mensuel moyen de la pension servie aux retraités ayant une carrière complète au régime général ⁽⁵⁾	1 140 €	991 €	1 066 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	18,3%	48,0%	34,6%

Pyramide des âges des résidents



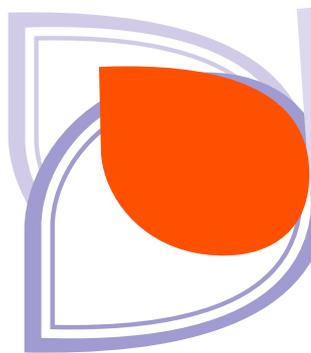
¹ Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.

² Dénombrement des allocations du minimum vieillesse.

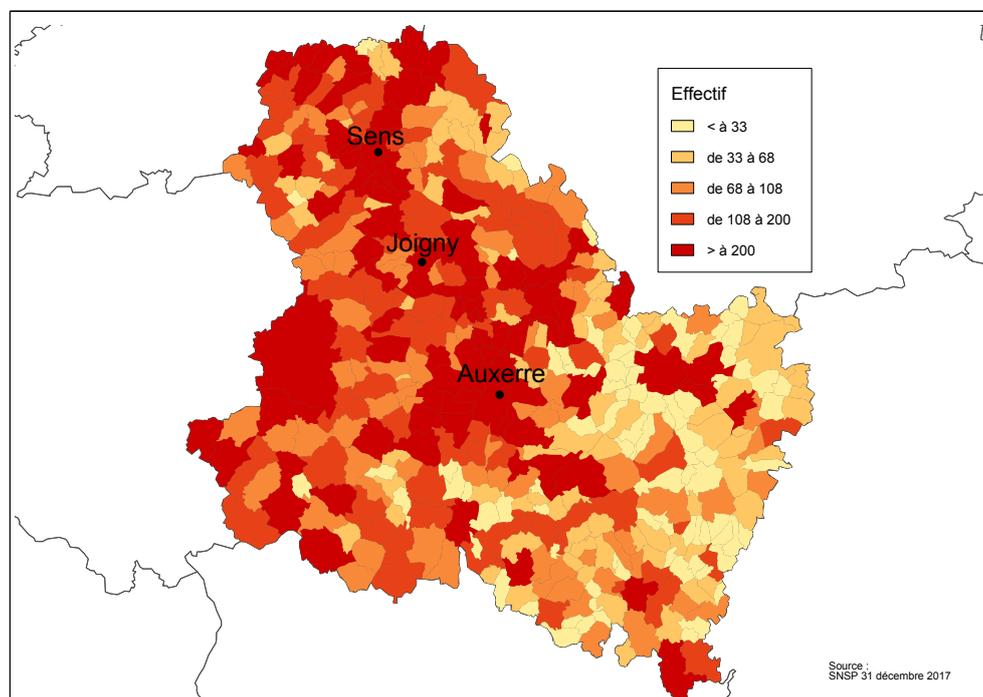
³ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

⁴ Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels.
Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

⁵ Pensions de droit direct calculées à taux plein et sans prorata de durée d'assurance au régime général.



Retraités du régime général par commune



Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Auxerre			
Nombre total de retraités	3 377	4 828	8 205
Retraités percevant un droit direct seul	3 252	3 267	6 519
Retraités percevant un droit dérivé seul	14	254	268
Retraités percevant les deux à la fois	111	1 307	1 418
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	7,0%	5,2%	6,0%
Sens			
Nombre total de retraités	2 389	3 456	5 845
Retraités percevant un droit direct seul	2 291	2 247	4 538
Retraités percevant un droit dérivé seul	7	162	169
Retraités percevant les deux à la fois	91	1 047	1 138
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	4,7%	3,8%	4,2%
Joigny			
Nombre total de retraités	905	1 232	2 137
Retraités percevant un droit direct seul	858	818	1 676
Retraités percevant un droit dérivé seul	3	59	62
Retraités percevant les deux à la fois	44	355	399
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	5,0%	4,5%	4,7%

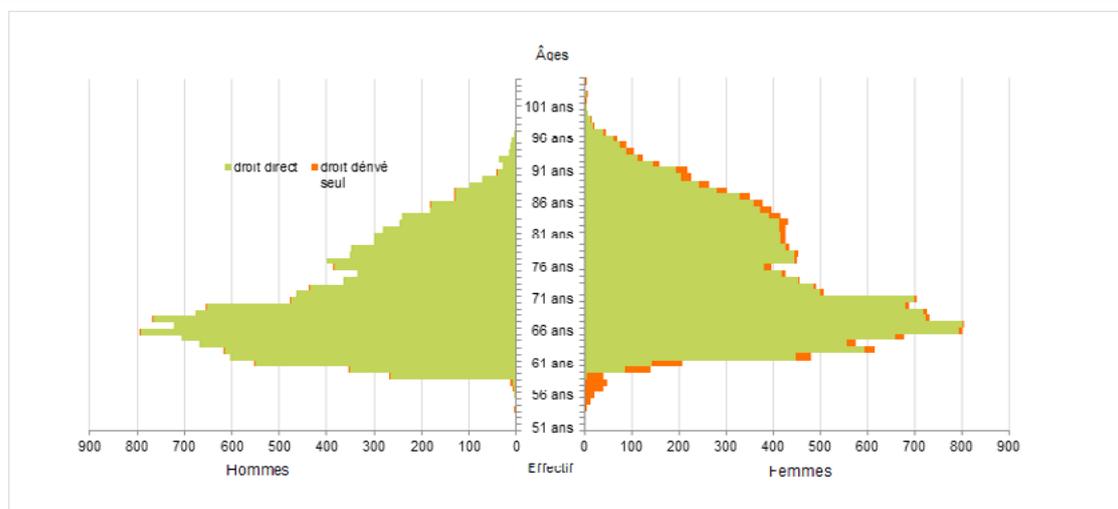
¹ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

Retraités résidant dans le département

Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	698	985	1 683
Droits directs (retraites personnelles)	657	665	1 322
Droits dérivés (retraites de réversion)	41	320	361
Attributions du minimum vieillesse ⁽²⁾	23	43	66
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	379	124	503
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	61,4 ans	62,6 ans	62,0 ans
Droits dérivés	72,4 ans	73,8 ans	73,7 ans
Proportions par rapport aux droits directs contributifs			
Polypensionnés	35,9%	31,4%	33,7%

Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	13 299	15 871	29 170
Retraités percevant un droit direct seul	12 874	10 041	22 915
Retraités percevant un droit dérivé seul	33	780	813
Retraités percevant les deux à la fois	392	5 050	5 442
Minimum vieillesse ⁽³⁾	2,8%	2,7%	2,7%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	3 045	972	4 017
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	72,5 ans	74,9 ans	73,8 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽⁴⁾	940 €	685 €	801 €
Montant global mensuel moyen de la pension servie aux retraités ayant une carrière complète au régime général ⁽⁵⁾	1 165 €	985 €	1 092 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	12,3%	47,1%	30,8%

Pyramide des âges des résidents



¹ Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.

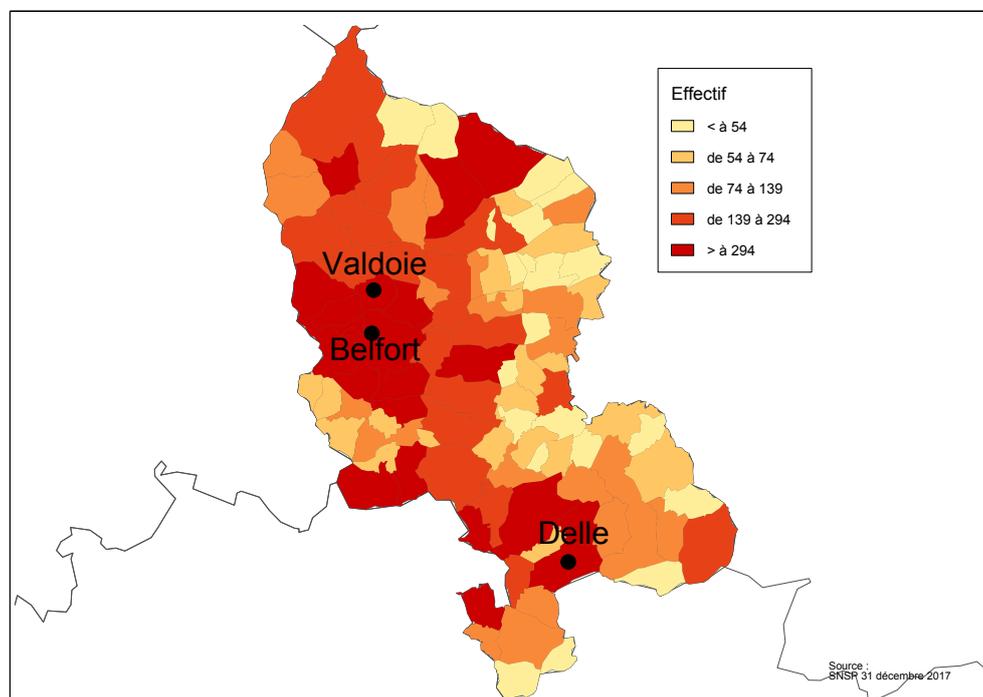
² Dénombrement des allocations du minimum vieillesse.

³ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

⁴ Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels.
Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

⁵ Pensions de droit direct calculées à taux plein et sans prorata de durée d'assurance au régime général.

Retraités du régime général par commune



Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Belfort			
Nombre total de retraités	3 625	5 000	8 625
Retraités percevant un droit direct seul	3 479	3 009	6 488
Retraités percevant un droit dérivé seul	9	277	286
Retraités percevant les deux à la fois	137	1 714	1 851
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	7,0%	5,4%	6,1%
Valdoie			
Nombre total de retraités	556	739	1 295
Retraités percevant un droit direct seul	537	442	979
Retraités percevant un droit dérivé seul	1	37	38
Retraités percevant les deux à la fois	18	260	278
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	1,4%	2,6%	2,1%
Delle			
Nombre total de retraités	551	692	1 243
Retraités percevant un droit direct seul	524	397	921
Retraités percevant un droit dérivé seul	1	40	41
Retraités percevant les deux à la fois	26	255	281
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	2,5%	2,0%	2,3%

¹ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.